

ne me paraît ni juste ni habile. J'aime mieux M. Christophe blâmant le supplice des Templiers que M. Christophe s'efforçant d'approuver à grand regret celui de quatre franciscains hérétiques. Pour ma part, je renverrais volontiers les apologistes des bûchers aux chapitres si remarquables et si vrais de Balmès sur l'inquisition d'Espagne.

C'est surtout dans la première partie de son ouvrage que M. Christophe laisse trop manifestement percer l'intention de justifier les actes des pontifes. Que Clément V, par exemple, ait eu raison de condamner les Templiers, les preuves qu'il en donne sont assez concluantes ; on a d'ailleurs remarqué depuis longtemps que les hommes qui en avaient fait à ce pontife le plus vif reproche, étaient précisément ceux qui applaudissaient le plus à la suppression des Jésuites par Clément XIV. Ceci soit dit pour signaler une inconséquence, et sans prétendre établir de parité absolue entre ces deux faits. Mais il n'en est pas moins vrai que la conduite de Philippe le Bel à l'égard des Templiers a été des plus odieuses qu'on puisse imaginer, et que Clément V a mérité par sa complaisance et sa faiblesse, qu'on lui attribuât une bonne part de la responsabilité des iniquités commises dans ce procès. Ne fut-ce pas lui qui éleva à l'archevêché de Sens, sur la recommandation du roi, une âme damnée de Philippe le Bel, Philippe de Marigny, frère du surintendant de finances Enguerrand ? Ne fut-ce pas à la suite de cette élévation que Philippe de Marigny fut désigné par le roi pour présider le concile provincial où cinquante-six templiers furent condamnés au bûcher ?

On pourrait relever encore, dans l'histoire de la papauté au XIV^e siècle, quelques contradictions au moins apparentes, qui tiennent à l'esprit dans lequel le livre a été conçu. Après avoir approuvé la conduite de Jean XXII vis-à-vis de l'empereur Louis de Bavière, M. Christophe approuve les paroles de